

*Direction générale
de l'aviation civile*

Décision SNA/NORD n° 29 du 28 juillet 2005 portant désignation de divers collaborateurs du chef du SNA Nord en qualité de personne responsable des marchés

NOR : EQUA0510248S

L'ingénieur général, chef du service de la navigation aérienne nord,
Vu le décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004 portant code des marchés publics, et notamment ses articles 20, 28 et 30 ;
Vu l'arrêté du 5 avril 2005 portant désignation des personnes responsables des marchés à la direction générale de l'aviation civile,

Décide :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guy Robert, chef du service de la navigation aérienne Nord, délégation est donnée à M. Jean-Pierre Tournois, chef de la division technique du service de la navigation aérienne Nord, à l'effet de signer :

- tous actes relatifs à la conclusion et l'exécution des marchés non soumis au titre III du code des marchés publics ;
- tous actes, décisions et pièces administratives relatifs à la passation et à l'exécution des marchés soumis au titre III du code des marchés publics sauf pour le choix de l'attributaire et la signature du marché ;
- tous ordres de mission des agents de la division technique.

Article 2

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents désignés ci-après à effet de signer selon le cas :

- les marchés d'un montant inférieur à 4 000 euros hors taxes ;
- les ordres de mission.

NOM PRÉNOM	AFFECTATION	FONCTION	SIGNATURE des marchés < à 4 000 Euro HT	SIGNATURE des ordres de mission
Said Ibrahim Abdou	Maintenance IDF	Chef de la maintenance IDF	X	X
Degryse Jean Claude	Maintenance IDF	Chef de la section TTD		X
Perrin Patrick	Maintenance IDF	Chef de la section RNAV		X
Rousseau Gilles	Division circulation aérienne Athis-Mons	Chef de la division circulation aérienne	X	X
Lecocq Maurice	Organisme de Lille	Chef de l'organisme de Lille	X	X
Lignères Daniel	Organisme de Lille	Chef de la division technique		X
Cornille Patrick	Organisme de Lille	Chef division circulation aérienne	X	X
Candelier Christian	Organisme de Lille	Adjoint au chef de division technique		X
Kujawa Philippe	Organisme Lille/ Contrôle aérodrome de Merville	Chef circulation aérienne		X
Villot Patrick	Organisme Lille/ Contrôle aérodrome du Touquet	Chef circulation aérienne		X
Chilla Michel	Organisme Lille/ Contrôle aérodrome de Calais	Chef circulation aérienne		X
Deginther Marc	Organisme de Lille	Chef subdivision radio nav		X

Marcourt Alain	Organisme de Lille	Chef subdivision TTD		X
Bailly Dominique	Organisme de Lille	Chef maintenance Beauvais		X
Engel Alexandre	Organisme de Lille	Chef subdivision contrôle		X
Lelay Yves	Organisme de contrôle de Rouen	Responsable d'exploitation		X
Gastaldi Jean Louis	Organisme de contrôle de Melun	Chef circulation aérienne		X
Musard Gilles	Organisme de Melun/ Contrôle aérodrome Vatry	Chef circulation aérienne		X
Biache Emile	Organisme de contrôle de Beauvais	Chef division circulation aérienne		X

Article 3

Les dispositions de la décision n° 21 SNA/Nord du 19 juillet 2005 sont abrogées.

Article 4

La présente décision prendra effet à compter de sa publication au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

L'ingénieur général
des ponts et chaussées :
*Chef du service de la
navigation
aérienne nord,*
G. Robert